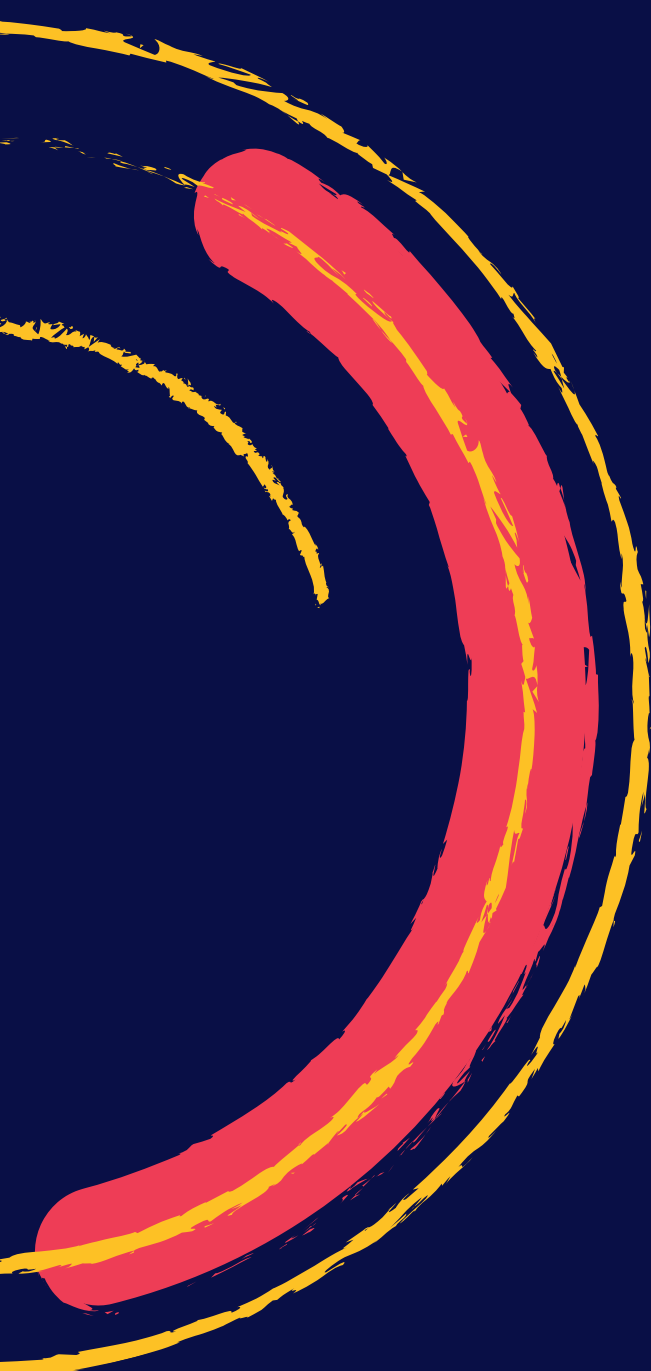




L'état des assos en 12 infos

○ Repères sur les associations
et le bénévolat en France

À PROPOS

Les associations font partie du quotidien des Français. Forces vives du pays, elles animent les territoires, agissent pour le lien social, promeuvent une citoyenneté active et contribuent au dynamisme économique.

Pourtant, ce tissu, du fait notamment de sa diversité et de ses spécificités, reste peu connu et difficilement appréhendé. Pour y remédier, depuis plusieurs années, des travaux de recherche permettent d'en avoir une vision plus consolidée et rendent compte des évolutions et tendances au fil du temps.

Sur la base du travail de deux chercheurs, Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, nous vous proposons 12 points de repères, pour mieux comprendre, au travers de quelques chiffres et éléments d'analyses, l'état de la vie associative aujourd'hui.

Les statistiques qui suivent sont principalement issues de l'enquête Paysage associatif menée par Viviane Tchernonog et publiée en mai 2019 et de l'enquête Centre de recherche sur les Associations (CRA) – CSA sur le bénévolat, conçue et dirigée par Lionel Prouteau et réalisée en juin 2017.

L'enquête Paysage associatif est organisée, comme les précédentes, à partir d'un échantillon de communes françaises qui ont relayé le questionnaire auprès des associations présentes sur leur territoire. Le questionnaire adressé aux associations compte près de 100 questions abordant les différents aspects de la vie associative. L'échantillon de la dernière édition de l'enquête compte 7421 associations. Les résultats tirés du traitement de l'échantillon ont été corrigés et extrapolés de façon à présenter les données France métropolitaine.

L'enquête CRA-CSA a été réalisée à partir d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine de 18 ans et plus.

L'échantillon de 5 039 personnes a été constitué sur la base de quotas dont les variables étaient le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté ainsi que le niveau de diplôme après stratification par catégorie d'agglomération et région.

La méthodologie et les résultats complets de ces études sont présentés dans les publications suivantes :

- Viviane Tchernonog, Lionel Prouteau
Le paysage associatif français, mesures et évolutions
3^e édition, Dalloz Juris associations, 372 pages, Mars 2019.

Des résumés des études sont disponibles :

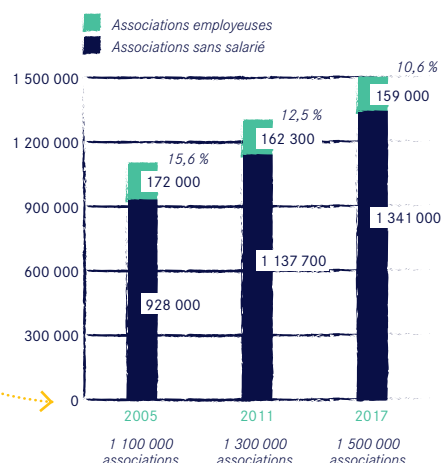
- Viviane Tchernonog
Les associations : État des lieux et évolutions. Vers quel secteur associatif demain ?
Édité par la fondation
Crédit coopératif, 20 pages.
- Viviane Tchernonog, Lionel Prouteau, Niels Pedersen, Muriel Tabariés
Dossier de synthèse sur l'étude paysage associatif
Dalloz Juris associations,
2n°596, pp 15-36, avril 2019.
- Lionel Prouteau
Le bénévolat en France en 2017. État des lieux et tendances.
 - Synthèse des résultats, 34 pages, octobre 2018 consultable sur fonda.asso.fr
 - Rapport de recherche, 270 pages, octobre 2018 consultable sur fonda.asso.fr et addes.asso.fr

UNE FORTE VITALITÉ ASSOCIATIVE résultant de la croissance des petites associations de bénévoles



Le secteur associatif compte aujourd'hui environ **1 500 000 associations**, parmi lesquelles le plus grand nombre fonctionne uniquement à partir du travail bénévole : elles ne sont que 159 000 soit **11 % à avoir recours à l'emploi de professionnels salariés**.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS



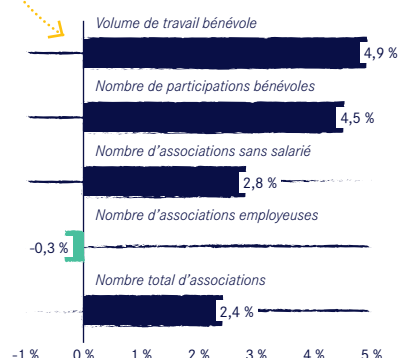
La vitalité associative est importante : le secteur associatif compte en moyenne **33 600 associations de plus chaque année**, et ce chiffre, qui représente le solde des naissances et des disparitions d'associations, est à rapporter aux quelque 70 000 créations annuelles d'associations. Avec cependant une nouveauté : le nombre d'employées, qui a toujours crû par le passé, a désormais tendance à se stabiliser voire à baisser légèrement, avec un rythme annuel moyen de -0,3 %. C'est donc la croissance du nombre d'associations de bénévoles qui explique la vitalité associative dans la période récente : leur nombre a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,8 % de 2011 à 2017.



Une vitalité rendue possible par l'essor du BÉNÉVOLAT

Le travail bénévole a continué son expansion, mesurée depuis les années 2000 : **le nombre de participations bénévoles dans les associations¹, de l'ordre de 31 millions** en 2017, a augmenté au rythme annuel élevé de 4,5 %. Le volume de travail bénévole, mesuré en nombre d'heures de travail bénévole, a augmenté à un rythme annuel comparable, de 4,9 %. Au total, les bénévoles ont réalisé ensemble un volume de travail considérable de l'ordre de 1,4 million d'emplois ETP², correspondant à 89 % du volume total de l'emploi salarié dans les associations.

ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ET DU TRAVAIL BÉNÉVOLE (2011/2017)



¹ - À ne pas confondre avec le nombre de bénévoles : un bénévole peut être actif dans plusieurs associations, on parlera alors de participations bénévoles.

² - Nombre d'emplois temps plein calculé sur la base d'un volume horaire annuel de 1645 heures.



Une majorité
d'associations actives
dans les **SECTEURS SPORTIF,
CULTUREL ET DE LOISIRS**

**Les petites associations sportives,
culturelles et de loisirs dominent**

le paysage associatif :

elles représentent ensemble

69 % des associations et leur nombre continue d'augmenter à un rythme non négligeable. Le seul secteur sportif compte, avec les associations de chasse et de pêche, 24 % du nombre total d'associations et sa part apparaît stable dans le temps. Les associations militantes de défense des droits et des causes, nombreuses puisqu'elles représentent 11 % du nombre total d'associations, voient désormais leur part se stabiliser. Les associations d'action humanitaire, d'action sociale et de santé sont peu nombreuses : elles représentent ensemble 14 % des associations – mais 23 % des employeuses – et leur nombre a augmenté à un rythme moyen, comparable à celui du nombre total d'associations.

**RÉPARTITION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ
ET L'EXISTENCE D'EMPLOI SALARIÉ**

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Total en effectifs		Taux annuel d'évolution 2011/2017
Sports	320 000	43 700	363 700	24 %	+2,31 %
Loisirs	307 700	12 600	320 300	21 %	+2,90 %
Culture	305 700	38 600	344 300	23 %	+4,36 %
Humanitaire, social, santé	175 300	36 200	211 500	14 %	+2,20 %
Défense des droits et des causes	163 000	9 300	172 300	11 %	+0,16 %
Éducation et formation	36 700	11 600	48 300	3 %	+0,53 %
Développement économique et local	32 600	7 000	39 600	3 %	-1,57 %
Total	1 341 000	159 000	1 500 000	100 %	2,41 %



Un secteur associatif
fortement structuré
en **RÉSEAUX**

Les associations agissent souvent de façon organisée en adhérant à des réseaux ou des groupements d'associations :

49 % des associations adhèrent

à des réseaux et cette proportion

augmente de façon régulière malgré la part croissante des petites associations de bénévoles, moins fréquemment regroupées en réseaux que les employeuses. L'évolution de l'adhésion à des réseaux selon l'âge de l'association montre que les jeunes associations adhèrent moins souvent que les associations plus âgées, de même que les associations culturelles ou de sociabilité.

Dans 85 % des cas, les regroupements en réseaux ont une forme verticale avec des associations regroupées aux niveaux départemental, régional ou national.

Dans 15 % des cas, il s'agit de groupements d'associations agissant ensemble sur un même territoire (Maison des associations, ou équipement du type office culturel, ou office sportif, ou regroupements informels).

Des BUDGETS très concentrés dans le secteur médico-social et dans les associations de grande taille



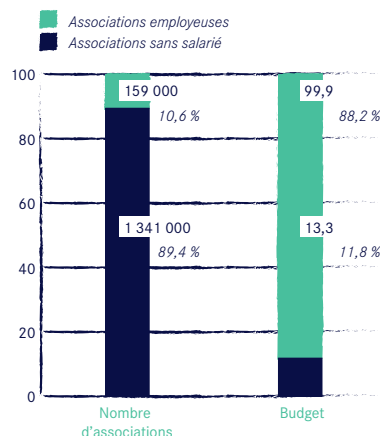
Le nombre d'associations selon le secteur d'activité ne préjuge pas de leur poids relatif. Les budgets associatifs sont en effet très concentrés, un premier indice de cette concentration étant perceptible dans l'observation du poids relatif des associations sans salarié et des associations employeuses : les 159 000 associations qui ont recours à l'emploi de professionnels salariés, qui représentent 10,6 % du nombre total d'associations, réalisent 88 % du budget cumulé du secteur associatif.

Si les associations des secteurs humanitaire, d'action sociale et de santé apparaissent relativement peu nombreuses, elles comptent souvent des organisations de grande taille et réalisent au moins 51 % du budget cumulé du secteur associatif.

Le secteur associatif est composé d'un très grand nombre de petites associations disposant de quelques centaines d'euros de ressources annuelles et s'appuyant sur le travail bénévole. Ces associations, dont le budget s'appuie principalement sur les cotisations, quelques subventions des communes et des locaux mis à disposition le plus souvent par les mairies, sont principalement actives au niveau local, voire au niveau du quartier. Elles sont très nombreuses, mais elles ont un poids limité en termes de budget :

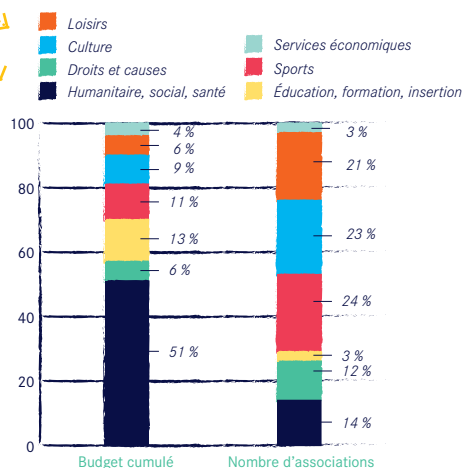
75 % des associations gèrent un budget annuel de moins de 10 000 euros et réalisent ensemble 4 % du budget total du secteur associatif.

POIDS RESPECTIF EN TERMES DE BUDGET DES ASSOCIATIONS SANS SALARIÉ ET EMPLOYEUSES



À l'opposé **1,1 % des associations représentent 71 % des budgets associatifs.** Ces derniers sont en effet très concentrés dans les grandes associations.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ET DU BUDGET SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



L'EMPLOI SALARIÉ et les budgets en stagnation depuis 2011



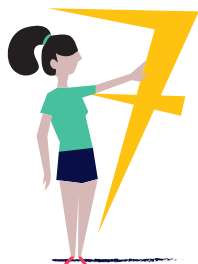
L'observation de l'évolution des deux indicateurs majeurs du poids économique des associations, que sont le budget cumulé et l'emploi salarié, met en évidence une stagnation du secteur associatif depuis les années 2011/2012.

Le secteur emploie environ

1 850 000 salariés à temps plein ou partiel, et le volume de l'emploi salarié associatif mesuré en nombre d'heures rémunérées représentait 1 568 000 ETP soit environ 7 % de l'emploi total public et privé. Entre 2011 et 2017, le nombre d'emplois salariés a peu évolué (+0,4 % par an en moyenne) tandis que la masse salariale augmentait

à un rythme légèrement supérieur, de l'ordre de 1,8 %, résultant notamment de l'inflation même limitée observée dans la période et de l'augmentation de l'âge moyen des salariés. Les associations ont réalisé en 2017 un budget cumulé de l'ordre de 113 milliards³ et participent à hauteur de 3,3 % au PIB. Après une longue période de croissance des budgets associatifs, le secteur associatif marque une pause depuis les années 2011/2012 : le budget cumulé a évolué dans la période 2011/2017 à un rythme annuel moyen de 1,6 %, très proche de celui du PIB.

Les financements privés désormais majoritaires dans les RESSOURCES DES ASSOCIATIONS : l'explosion de la participation des usagers au service rendu

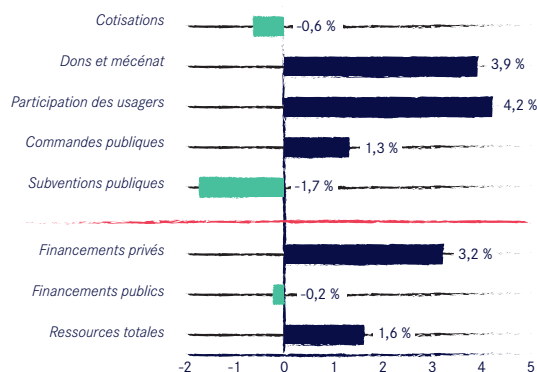


Les **113 milliards d'euros de ressources** sont composés pour **56 % de ressources d'origine privée (cotisations, dons, mécénat, participations des usagers)** et pour **44 % de ressources publiques**

quelles que soient leurs natures. La part des ressources privées a considérablement augmentée : elles représentaient 49 % en 2005 et 51 % en 2011.

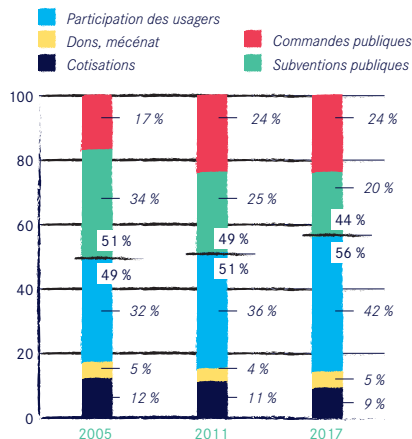
La croissance des financements privés résulte de l'augmentation de la part des usagers qui est passée de 32 % des budgets en 2005 à 42 % en 2017 : face au ralentissement des financements publics, puis à leur baisse en volume dans la dernière période, de nombreuses associations ont dû augmenter la participation des usagers au service rendu, pour pouvoir maintenir leur projet. La croissance de la participation des usagers s'est faite à un rythme rapide, de l'ordre de 4,2 % en moyenne par année.

ÉVOLUTION DES BUDGETS ASSOCIATIFS ET DE LEURS COMPOSANTES



Ces évolutions ne sont pas neutres sur les projets associatifs. La croissance de la participation des usagers peut rendre plus difficile l'accès aux associations de publics en difficulté. Les associations sont amenées à réorienter les projets associatifs pour pouvoir trouver les ressources qui leur sont nécessaires.

NATURE ET STRUCTURE DES RESSOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN 2005, 2011 ET 2017



Les financements publics ont quant à eux baissé, mais surtout leurs modalités ont continué à se transformer : les subventions publiques, qui constituent un soutien public à l'initiative et au projet associatif, ont vu leur poids relatif continuer à baisser. Elles représentaient 34 % des budgets associatifs en 2005, n'en représentent que le quart en 2011 et n'en représentent plus aujourd'hui que le cinquième. Les commandes publiques, dans lesquelles les associations agissent comme prestataires des collectivités publiques, ont, parallèlement, vu leur poids relatif dans les budgets augmenter de façon importante de 2005 à 2011, mais se stabiliser depuis cette date.

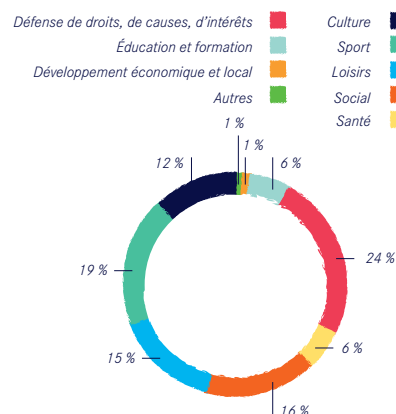
Un TAUX D'ADHÉSION AUX ASSOCIATIONS assez stable

Le taux d'adhésion dans la population française métropolitaine de 18 ans et plus est de 48 % en 2017 ce qui représente près de **23,5 millions d'adhérents**⁴. Un peu plus d'un tiers sont membres de deux associations au moins. Le nombre total d'adhésions est de l'ordre de 40 millions. Ce nombre est en progression depuis 15 ans, principalement en raison de l'augmentation de la population globale.



Le secteur associatif qui recueille le plus d'adhésions est celui de la défense de droits, de causes et d'intérêts (24 %). C'est un secteur très composite réunissant des associations de défense professionnelle, à caractère syndical, des associations de défense des droits humains, des associations de protection de l'environnement, des associations de parents d'élèves, des associations politiques mais aussi religieuses... Il est suivi du sport (19 %), du secteur social-caritatif (16 %), des loisirs (15 %) et de la culture (12 %).

RÉPARTITION DES ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS



3 - Hors organismes paritaires et champs de courses ayant un statut associatif.

4 - Il s'agit ici de personnes physiques. Il n'est pas possible d'estimer le nombre d'adhérents qui sont des personnes morales.



Un BÉNÉVOLAT en nette progression

On peut estimer à 43 % la part de la population française métropolitaine de plus de 18 ans qui a pratiqué, de juin 2016 à juin 2017, avec une intensité très variable, des activités bénévoles dans au moins une organisation, ce qui représente un peu moins de **22 millions de bénévoles**. Par rapport aux estimations antérieures (enquête Vie associative 2002 de l'Insee et enquête Vie associative 2010 de la Drees et de BVA), le bénévolat apparaît donc en nette progression. Le secteur de la défense de droits, de causes et d'intérêts est celui qui mobilise le plus de bénévoles (31 %). Il est suivi du secteur social et caritatif (27 % des bénévoles) dont les effectifs bénévoles ont connu un fort développement depuis une quinzaine d'années, puis du sport et des loisirs (23 % dans les deux cas) et de la culture (16 %). Les autres secteurs ont une importance moindre.

RÉPARTITION DES BÉNÉVOLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)

Secteur	%
Défense de droits et des causes	30,6 %
Humanitaire et social	26,5 %
Loisirs	23,2 %
Sport	22,6 %
Culture	15,6 %
Éducation et formation	7,8 %
Santé	4,7 %
Développement économique et local	1,7 %
Autre	1,5 %

Note - La somme des pourcentages par domaine est supérieure à 100 en raison des pluri-participants.

Un tiers des bénévoles rend service dans plusieurs organisations.

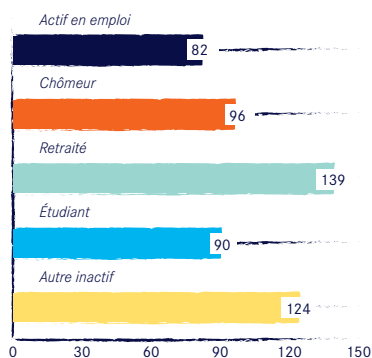
Le nombre de participations bénévoles est donc supérieur à celui des bénévoles. Il est de 33 millions environ dont l'écrasante majorité (plus de 31 millions) en associations. Une partie de ces participations bénévoles associatives (près d'un quart) est le fait de non adhérents. Une légère majorité des participations sont occasionnelles (52 %), les autres étant régulières. Mais cette répartition varie selon les secteurs d'activité. La part des participations occasionnelles est plus élevée dans le secteur culturel et dans celui des loisirs, plus faible dans le sport et dans le secteur social-caritatif.



DES PARTICIPATIONS BÉNÉVOLES en augmentation

En moyenne, **le temps consacré annuellement à une participation bénévole est de l'ordre de 68 à 75 heures** mais pour un quart des participations il ne dépasse pas 7 heures par an tandis que pour le quart des plus fortes il est au minimum de 90 heures. Calculées au niveau des bénévoles, ces contributions moyennes sont de l'ordre de 100 à 111 heures par an, un quart d'entre eux donnant moins de 10 heures et un autre quart plus de 136 heures. Les retraités donnent plus de temps que les autres catégories de la population.

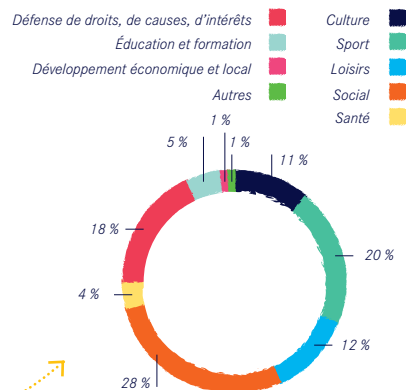
CONTRIBUTION BÉNÉVOLE MOYENNE ANNUELLE SELON LA SITUATION PAR RAPPORT À L'EMPLOI (EN HEURES)



Note - Les contributions ici représentées sont celles de la variante inférieure de l'estimation

La croissance du nombre de bénévoles, l'accroissement de la part du bénévolat régulier et l'augmentation du temps moyen consacré à ces activités non rémunérées se traduisent par une augmentation substantielle du volume global du bénévolat par rapport au début des années 2000. On peut estimer qu'il se situe aujourd'hui entre 1 320 000 et 1 460 000 emplois équivalents temps plein (ETP) dont l'écrasante majorité est effectuée dans des associations, entre 1 275 000 et 1 410 000 ETP. Le secteur de l'action sociale et caritative mobilise plus du quart de ce volume et le sport un cinquième.

RÉPARTITION DU VOLUME DU BÉNÉVOLAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

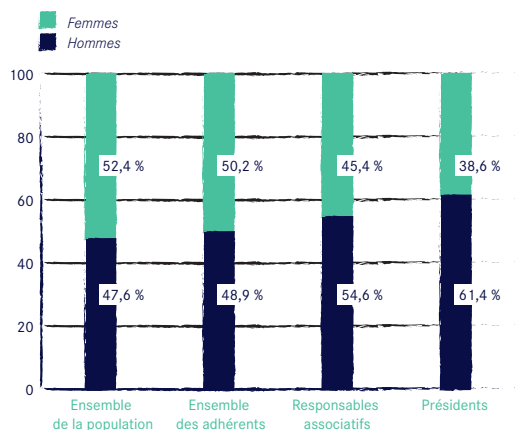


Ce volume du bénévolat est fortement concentré sur un nombre limité de bénévoles. Ainsi le tiers des bénévoles les plus investis y contribuent pour 82 % tandis que le tiers le moins engagé ne donnent que 2 % du total. Le taux global de participation de 43 % agglomère donc des situations très différentes. **Plus de 80 % du temps donné l'est par à peine 15 % de la population.**

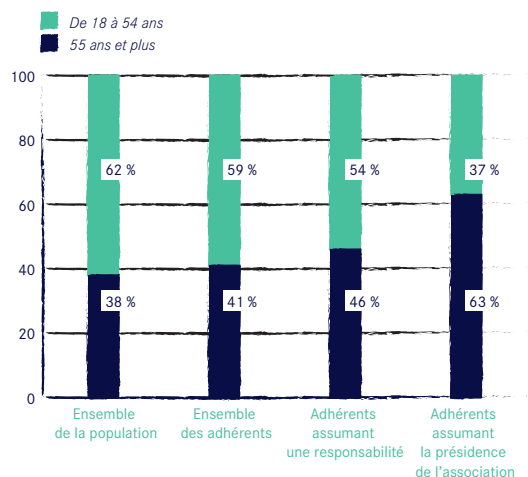


Les DIRIGEANTS ASSOCIATIFS : un monde encore sélectif

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES SELON LA FONCTION DANS L'ASSOCIATION



RÉPARTITION PAR ÂGE SELON LA FONCTION DANS L'ASSOCIATION



Les adhérents en charge de responsabilités dans leurs associations et, dans une plus forte mesure encore, les titulaires des présidences associatives ont des profils sociodémographiques qui les distinguent nettement des autres bénévoles et davantage encore de l'ensemble de la population. Tandis qu'elles constituent plus de 52 % de la population de 18 ans et plus, **les femmes comptent pour 45 % de l'ensemble des responsables et pour 39 % des présidents.** L'écart ne se réduit que lentement ces quinze dernières années.

Les seniors sont également surreprésentés : **la part des 55 ans et plus est de 46 % chez les responsables et de 63 % chez les présidents**

contre 38 % dans la population de 18 ans et plus. Les bénévoles en charge de responsabilités associatives sont un quart à être (ou avoir été, pour les retraités) cadres supérieurs ou professions libérales, cette proportion passant à un tiers pour les présidents (contre 14 % dans la population de référence). 44 % des responsables et 48 % des présidents sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 28 % de la population de 18 ans et plus. Il reste donc du chemin à parcourir pour parvenir à une représentativité sociodémographique satisfaisante des dirigeants associatifs.

CROISSANCE DU BÉNÉVOLAT dans les statistiques, pénurie dans les discours d'acteurs : un paradoxe ?



La croissance du nombre de bénévoles et celle du volume de leur contribution, constatées statistiquement, invalident-elles pour autant les propos répétés de nombreux acteurs associatifs pour qui les bénévoles font défaut ?

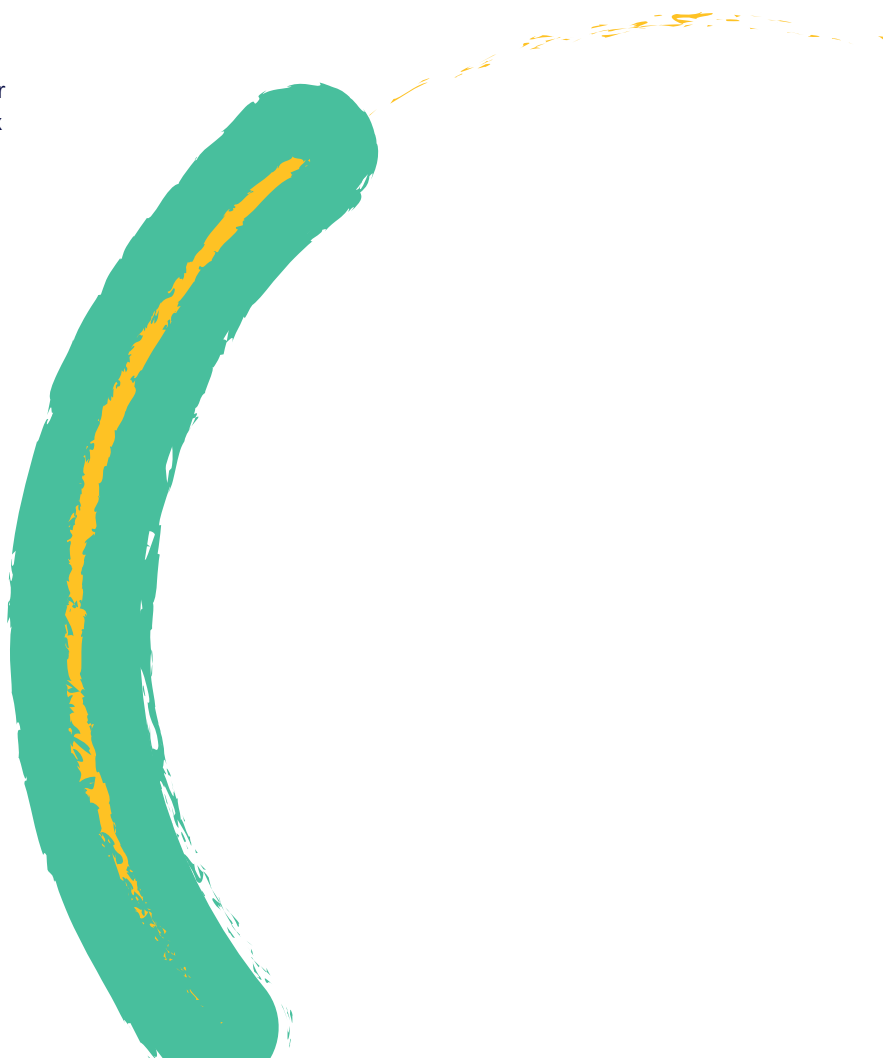
Il n'y a pas forcément contradiction entre ces deux constats qui ne sont pas faits au même niveau : l'un est un constat au niveau de la société française, l'autre à celui d'associations.

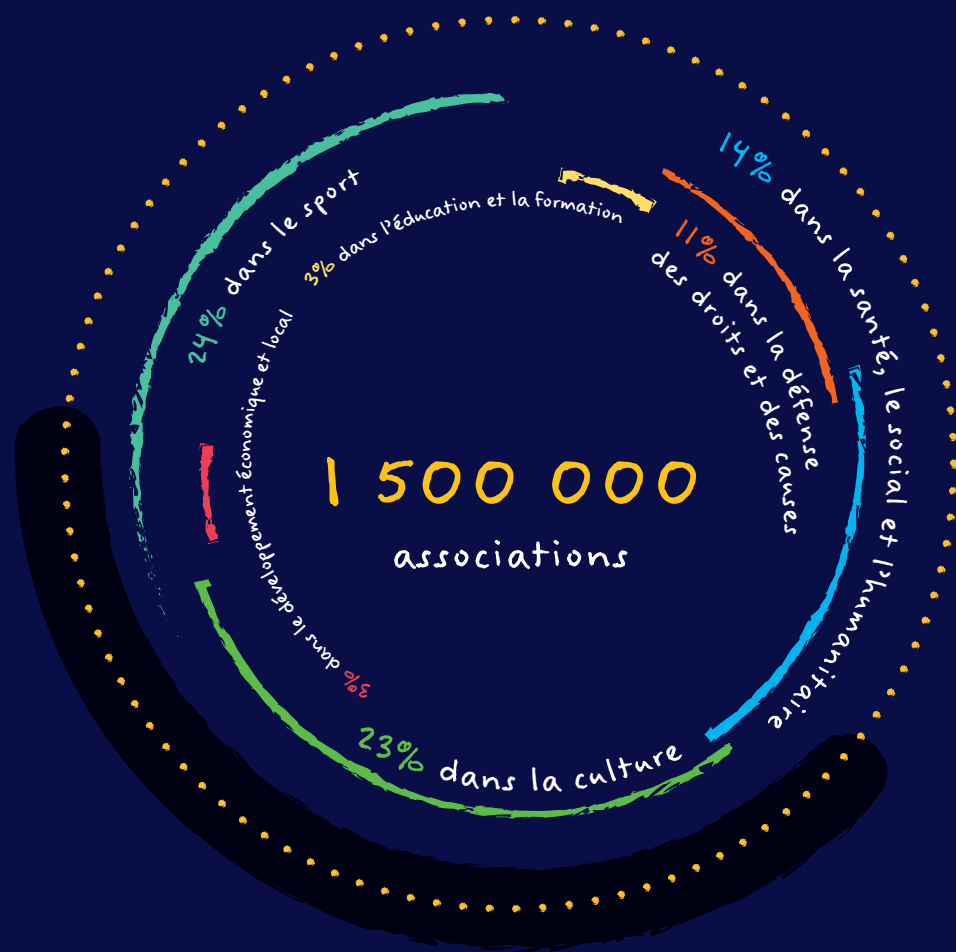
Tout d'abord le sentiment de pénurie de bénévoles peut être alimenté par une difficulté à satisfaire les besoins des associations en bénévolat.

Ces besoins ont augmenté, du fait de l'augmentation du nombre d'associations (+ 70 % environ depuis 1999) mais aussi de la croissance de la demande sociale en services associatifs. Par ailleurs, ce sentiment de pénurie peut ne pas être homogène dans les différents secteurs associatifs ou les différents territoires d'implantation. Il semble bien, par exemple, que les difficultés à fidéliser les bénévoles et en recruter de nouveaux soient particulièrement sensibles dans le secteur sportif.

Les associations recherchent en général des bénévoles inscrivant leurs activités dans la continuité. Mais les participations régulières ne sont pas majoritaires et de

nombreux bénévoles consacrent un temps modeste, parfois très limité, à leurs activités associatives. Il faut souligner aussi que les associations, notamment celles qui sont engagées dans des parcours de professionnalisation, recherchent de plus en plus des bénévoles dotés de certaines compétences, qu'elles ne trouvent pas forcément. Enfin la difficulté à renouveler les dirigeants bénévoles élus contribue également à ce sentiment de pénurie.





159 000
associations employeuses

1,8
million de salariés

20,5
millions de bénévoles
associatifs

68 à 75
heures consacrées
en moyenne par an
à une participation bénévole

40
millions d'adhésions



Le Mouvement associatif

28 place Saint Georges

75009 Paris

01 40 36 80 10

contact@lemouvementassociatif.org



www.lemouvementassociatif.org



[@lemouvementasso](https://twitter.com/lemouvementasso)
[#lesassosfontmouvement](https://twitter.com/lesassosfontmouvement)



le mouvement associatif